

BMG BULLIONFUND

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCISE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



TABLE DES MATIÈRES

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds	2
Points saillants financiers	6
Rendement passé	11
Aperçu du portefeuille	16

États financiers semestriels

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	18
Rapport de l'auditeur indépendant	19
États de la situation financière	21
États du résultat global	22
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23
Tableaux des flux de trésorerie	23
Inventaire du portefeuille	24
Notes complémentaires aux états financiers	25

BMG BullionFund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.
A BMG Company

Avertissement concernant les énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds, dont la rubrique « Faits nouveaux », peuvent renfermer des énoncés prospectifs, notamment des énoncés visant le BMG BullionFund (le « Fonds BMG »), ses stratégies, ses risques ainsi que sa performance et sa situation prévues. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et ils dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « pourrait », « devrait », « annoncer », « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions similaires.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats ou événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds BMG. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, dont des facteurs économiques, politiques et boursiers généraux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, comme les taux d'intérêt et de change, la confiance des investisseurs, la volatilité des prix des métaux précieux, la demande des divers métaux précieux et d'autres facteurs ayant une incidence sur les métaux précieux, notamment les fluctuations des devises, les marchés boursiers et financiers mondiaux, l'évolution des relations gouvernementales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié du Fonds BMG.

Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement. Vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, vous devez savoir que le Fonds BMG n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds et que les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date du présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds.

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les points saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds BMG. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels ou semestriels du Fonds BMG, vous pouvez obtenir gratuitement ces documents, de même que de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds, en composant le 1-888-474-1001, en nous écrivant à l'adresse 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1, ou encore en consultant notre site Web à l'adresse www.bmg-group.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

Le BMG BullionFund (le « Fonds BMG ») investit en proportions égales en dollars dans des lingots d'or, d'argent et de platine non grevés et entièrement attribués qui sont détenus par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie. L'objectif du Fonds BMG est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'or, d'argent et de platine aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille une méthode sûre et pratique.

Tous les lingots physiques acquis par le Fonds BMG satisfont aux critères de la norme de bonne livraison à Londres établie par la London Bullion Market Association («LBMA»).

En investissant à proportions égales le produit des souscriptions dans des lingots d'or, d'argent et de platine, le Fonds BMG devrait être en mesure de réduire sa volatilité tout en améliorant son rendement à long terme. Cet objectif peut être atteint parce que la valeur de l'or repose avant tout sur ses avantages monétaires, tandis que celle de l'argent et de platine sont principalement fonction de leur utilité. Lorsque la conjoncture est normale, la demande d'argent et de platine devrait être plus forte que celle de l'or, et leur valeur devrait normalement être supérieure à celle de l'or. Par contre, si la demande monétaire augmente, la valeur de l'or devrait alors croître plus rapidement que celle de l'argent ou du platine; toutefois, le prix de ces deux métaux devrait, avec le temps, s'aligner sur celui de l'or. Par conséquent, en investissant dans les trois métaux, le Fonds BMG devrait pouvoir diminuer sa volatilité tout en améliorant son rendement à long terme.

Les facteurs économiques qui déterminent le prix de l'or, de l'argent et du platine sont, dans la plupart des cas, à l'opposé des facteurs qui déterminent le prix de la majorité des autres actifs financiers. Les parts du Fonds BMG offrent donc aux investisseurs une couverture contre la volatilité des autres placements. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG ne sont pas spéculatives et ont pour seul but de constituer une partie de la stratégie de placement.

Une petite partie de l'actif du Fonds BMG (en général, au plus 5 %) peut être détenue en trésorerie pour permettre au Fonds BMG de régler ses charges et de faciliter le rachat de parts d'une catégorie du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'utilise pas d'instruments dérivés et n'investit pas dans des titres ou certificats de sociétés qui produisent des lingots d'or, d'argent ou de platine. Le Fonds BMG n'investit pas dans des titres étrangers et ne couvre pas ses placements. Les objectifs et les stratégies du Fonds BMG n'ont pas changé en 2024.

Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds BMG sont les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié daté du 29 novembre 2024. Les fluctuations des prix des métaux précieux, ainsi que du dollar canadien par rapport au dollar américain, constituent le principal risque associé à un placement dans le Fonds BMG. En outre, le Fonds BMG sera exposé au risque lié aux métaux précieux, au risque lié à la stratégie de non-couverture et au risque lié à la spécialisation. Notre point de vue à l'égard de la cote de risque du Fonds BMG n'a pas changé en 2024.

Résultats d'exploitation

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

En 2024, la valeur liquidative du Fonds BMG a augmenté de 5,6 %, passant de 91,7 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 96,8 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à des rachats nets de 15,6 millions de dollars, contrebalancés par des gains réalisés et latents liés aux lingots de 23,2 millions de dollars, moins des charges de 2,4 millions de dollars. Au 31 décembre 2024, les placements du Fonds BMG en lingots se répartissaient comme suit : 11 313 onces d'or, 865 617 onces d'argent et 14 026 onces de platine, contre 14 796 onces d'or, 1 045 081 onces d'argent et 13 805 onces de platine au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur liquidative par part de catégorie A du Fonds BMG a augmenté de 21,7 % en dollars canadiens et il a augmenté de 11,5 % en dollars américains, tandis que la valeur liquidative par part de catégorie F du Fonds BMG a augmenté de 23,0 % en dollars canadiens et il a augmenté de 12,8 % en dollars américains. La moins bonne performance en dollars américains découle de la dépréciation de 8,32 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2024. Veuillez-vous reporter à la rubrique *Rendement passé* pour obtenir les données sur le rendement des autres catégories.

En 2024, le prix de l'or a augmenté de 21,5 %, passant de 2 062,40 \$ US l'once le 31 décembre 2023 à un sommet de 2 747,60 \$ US l'once en octobre, et a clos au 31 décembre 2024 à 2 609,10 \$ US. Les prix de l'argent et du platine ont augmenté et diminué respectivement. L'argent a atteint un sommet de 34,72 \$ US l'once en octobre, et a clos au 31 décembre 2024 à 28,91 \$ US. Le prix du platine a atteint un sommet de 1 094,50 \$ US l'once en mai et a clos à 914,00 \$ US le 31 décembre 2024.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS *(suite)*

Faits nouveaux

Le paysage des risques géopolitiques reste élevé en raison des changements politiques, de l'escalade des conflits mondiaux et de l'influence croissante de la coalition des BRICS, amplifiée par la persistance des sanctions. La quête des BRICS d'une monnaie adossée à l'or constitue une menace potentielle pour la domination du dollar américain comme monnaie de réserve mondiale. De plus, les tensions entre l'UE et les États-Unis, conjuguées aux acquisitions agressives d'or par les banques centrales, renforceront encore la forte performance de l'or.

La volonté d'obtenir des minéraux essentiels grâce à des opérations minières à l'étranger va remodeler les alliances et les rivalités géopolitiques, augmentant la demande de métaux précieux, notamment d'or. Parallèlement, la stratégie des droits de douane transforme le paysage politique, déclenchant des mesures de rétorsion qui impacteront les relations économiques avec des partenaires commerciaux clés comme le Canada, l'UE et la Chine.

L'année 2024 a préparé le terrain de profonds bouleversements géopolitiques et à des transformations de la politique monétaire, avec une flambée du prix de l'or à près de 3 000 dollars l'once. Le changement de paradigme financier mondial est en cours, porté par la montée en puissance des BRICS, la décision du Japon de mettre fin aux taux d'intérêt négatifs, la baisse anticipée des taux américains en septembre et la victoire de Donald Trump en novembre, accompagnée d'une victoire écrasante des républicains au Congrès et au Sénat. Ces évolutions bouleversent le paysage économique et politique.

Les ventes de fonds communs de placement ont connu des changements notables par rapport à la même période l'an dernier. Selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), les ventes nettes de fonds communs de placement ont atteint 15,2 milliards de dollars, marquant la première année de ventes nettes positives depuis 2021. Les ventes nettes de FNB ont atteint un record de 75 milliards de dollars, surpassant le total combiné des deux années précédentes. L'actif des fonds communs de placement alternatifs s'élevait à 28,4 milliards de dollars, tandis que l'actif des FNB alternatifs s'élevait à 19,3 milliards de dollars, représentant respectivement 1,3 % de l'actif total des fonds communs de placement et 3,7 % de l'actif total des FNB. La croissance soutenue des ventes de fonds communs de placement alternatifs souligne l'intérêt continu des investisseurs pour la diversification des portefeuilles, signalant un sentiment positif envers l'or et l'argent comme composantes essentielles d'une véritable diversification.

Face aux craintes croissantes de récession et aux réactions des marchés aux fluctuations politiques, les investisseurs se tournent de plus en plus vers les valeurs refuges pour une véritable diversification. Parallèlement, le prix de l'or a bondi de 27 % en 2024, frôlant les 3 000 dollars l'once troy.

Malgré le sentiment positif actuel autour de l'or, nous anticipons quelques rachats, les investisseurs étant en quête de liquidités face à la hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie et du coût de la vie. L'économie américaine est en pleine transformation, portée par divers facteurs sous-jacents, notamment la résolution de la crise à la frontière sud, l'influence du DOGE et un discours sociétal profondément divisé. Ces facteurs contribuent à un changement de l'ordre mondial, centré sur la politique de l'Amérique d'abord, aggravé par des tensions géopolitiques persistantes et les efforts des États-Unis pour résoudre les conflits internationaux dans un contexte d'endettement record. Cette dynamique devrait soutenir la poursuite de la croissance du cours de l'or. Alors que l'or continue d'atteindre de nouveaux sommets, consolidant sa position de valeur refuge, l'argent attend toujours une croissance significative et le platine reste relativement stagnant.

Au Canada, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 719,48 \$ et a clôturé à 3 752,43 \$. Aux États-Unis, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 062,40 \$ et a clôturé à 2 609,10 \$.

Au Canada, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 31,37 \$ et a clôturé à 41,57 \$. Aux États-Unis, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 23,79 \$ et a clôturé à 28,91 \$ US.

Au Canada, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 326,51 \$ et a clôturé à 1 314,52 \$. Aux États-Unis, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 006 \$ US et a clôturé à 914 \$ US, connaissant une certaine volatilité pendant cette période.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

L'importance d'équilibrer stratégiquement les classes d'actifs présentant des corrélations variables afin d'optimiser les rendements des portefeuilles et de minimiser les risques est évidente. L'intégration de lingots d'or à un portefeuille traditionnel a non seulement amélioré le taux de croissance annuel composé, mais a également apporté une stabilité supplémentaire. Les métaux précieux, en particulier l'or, ont régulièrement généré de solides rendements historiques et relatifs. Si l'argent et le platine ont été à la traîne par rapport à la performance récente de l'or, ils devraient s'accélérer à mesure que le marché haussier de l'or se prolongera jusqu'en 2026. Les métaux précieux se sont avérés être la classe d'actifs la plus performante en temps de crise, et l'or devrait continuer à surperformer les autres classes d'actifs dans les années à venir, ce qui en fait une option d'investissement essentielle.

Le Fonds BMG ne détiennent que des métaux précieux physiques ; chaque unité dispose d'un équivalent en lingots physiques stockés dans les coffres de la LBMA sur une base d'allocation assurée.

Le prix de l'or a atteint des sommets historiques en 2024, porté par l'escalade des tensions géopolitiques, sans grand impact sur les transactions mondiales sur l'or, et par une frénésie d'achats persistante des banques centrales. Les inquiétudes concernant le déficit et le retour potentiel à l'étalon-or ont encore alimenté cette tendance haussière. L'influence croissante de l'alliance des BRICS et les changements radicaux du paysage politique américain continueront de soutenir la demande d'or. Cette demande croissante, combinée à la recherche de diversification des portefeuilles par les banques centrales et les investisseurs institutionnels, devrait maintenir une pression à la hausse sur les prix. Les perspectives de prix de l'or restent fortement haussières, malgré des fluctuations ponctuelles. Les objectifs de cours de 3 000 \$ en 2025 et de près de 4 000 \$ en 2026 se concrétisent. La performance exceptionnelle de l'or en 2024, conjuguée aux turbulences mondiales persistantes, attirera davantage d'investisseurs à long terme en quête de stabilité, de diversification et de rendements solides. Les risques géopolitiques et les fluctuations économiques consolideront encore la trajectoire ascendante de l'or.

Les perspectives pour l'argent en 2025 sont optimistes, de nombreuses prévisions suggérant un potentiel de croissance substantiel des prix. La hausse de la demande industrielle, conjuguée à d'éventuelles contraintes d'approvisionnement, crée un environnement favorable à la hausse des prix de l'argent. Les inquiétudes suscitées par la stratégie tarifaire du président Donald Trump et les éventuelles mesures de rétorsion ont accru les craintes de pénuries et de difficultés d'approvisionnement. La demande accrue d'argent dans des secteurs clés tels que l'électronique, les équipements médicaux et l'automobile devrait soutenir la demande. Si les prix de l'argent peuvent fluctuer en fonction de l'évolution de la conjoncture économique mondiale, les déséquilibres entre l'offre et la demande et des facteurs industriels plus larges devraient maintenir une dynamique haussière.

Les prix du platine sont restés relativement faibles, principalement influencés par la dynamique de l'offre et de la demande. Le soutien politique aux véhicules diesel devrait avoir un impact notable sur le marché du platine. Les principaux moteurs de l'essor du platine sont la demande industrielle, les avancées technologiques, les applications des piles à combustible et le renforcement des réglementations en matière d'émissions, notamment dans le secteur automobile, où les convertisseurs catalytiques à base de platine jouent un rôle crucial. Du côté de l'offre, le platine reste une ressource rare. L'industrie automobile est le plus gros consommateur de platine, principalement pour les convertisseurs catalytiques. Malgré les incertitudes persistantes et l'influence des politiques du président Trump, la demande ne devrait pas modifier significativement les déficits d'approvisionnement en platine, même si la volatilité du marché continuera d'influencer son prix.

Transactions entre parties liées

Gestionnaire et fiduciaire

BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le fiduciaire, l'agent comptable des registres et l'agent des transferts du Fonds BMG.

Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Au 31 décembre 2024, le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG.

En contrepartie de services de gestion et d'administration, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative des diverses catégories de parts du Fonds BMG, qui est calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 1 597 679 \$.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (*suite*)

Placeur

BMG Management Services Inc. agit également à titre de distributeur des parts du Fonds BMG sur le marché non réglementé, conformément aux dispenses du prospectus.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a créé un comité d'examen indépendant (CEI) chargé d'analyser de façon impartiale les problèmes de conflits d'intérêts. Le CEI examine les cas de conflits d'intérêts potentiels qui sont portés à son attention par le gestionnaire et formule des recommandations pour déterminer si une ligne de conduite est juste et raisonnable pour le Fonds BMG. Le CEI rédige un rapport annuel de ses activités à l'intention des parties intéressées. Un exemplaire du rapport du CEI pour 2024 est disponible à l'adresse www.bmg-group.com.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales données financières sur les parts de chaque catégorie du Fonds BMG, et ils sont destinés à vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds BMG pour les exercices clos les 31 décembre ou pour la période à compter de laquelle la catégorie concernée a commencé à être offerte. L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE A DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	11,00 \$	11,17 \$	10,38 \$	11,83 \$	9,53 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,40)	(0,32)	(0,34)	(0,31)	(0,32)
Gains réalisés au cours de la période	1,43	0,61	0,64	0,52	0,86
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	1,57	(0,47)	0,51	(1,66)	1,80
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,60	(0,18)	0,81	(1,45)	2,34
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,16	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,16	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	13,38 \$	11,00 \$	11,17 \$	10,38 \$	11,83 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	42 667 \$	41 239 \$	48 521 \$	62 291 \$	78 852 \$
Nombre de parts en circulation ¹	3 189 725	3 749 820	4 345 060	6 002 607	6 663 266
Ratio des frais de gestion (%) ²	3,13	2,95	3,28	3,00	3,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	3,13	2,95	3,28	3,00	3,00
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	13,38 \$	11,00 \$	11,17 \$	10,38 \$	11,83 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez-vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE B2 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	11,39 \$	11,47 \$	10,58 \$	11,96 \$	9,55 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,30)	(0,24)	(0,26)	(0,23)	(0,24)
Gains réalisés au cours de la période	1,45	0,64	0,63	0,52	0,88
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	2,20	(0,37)	0,68	(1,67)	1,96
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,35	0,03	1,05	1,38	2,60
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,17	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,17	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	13,97 \$	11,39 \$	11,47 \$	10,58 \$	11,96 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	1 041 \$	2 002 \$	2 138 \$	1 754 \$	2 019 \$
Nombre de parts en circulation ¹	74 541	175 809	186 302	165 793	168 797
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,34	2,14	2,46	2,19	2,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,34	2,14	2,46	2,19	2,16
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	13,97 \$	11,39 \$	11,47 \$	10,58 \$	11,96 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez-vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE B3 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	12,77 \$	12,83 \$	11,80 \$	13,32 \$	10,61 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,30)	(0,24)	(0,26)	(0,24)	(0,23)
Gains réalisés au cours de la période	1,64	0,71	0,70	0,59	0,97
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	2,81	(0,53)	0,57	(1,87)	1,97
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	4,15	(0,06)	1,01	(1,52)	2,71
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,19	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,19	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	15,70 \$	12,77 \$	12,83 \$	11,80 \$	13,32 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	624 \$	995 \$	1011 \$	944 \$	1 097 \$
Nombre de parts en circulation ¹	39 747	77 912	78 809	79 995	82 399
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,10	1,90	2,22	1,95	1,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,10	1,90	2,22	1,95	1,93
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	15,70 \$	12,77 \$	12,83 \$	11,80 \$	13,32 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez-vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE C1 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	13,01 \$	13,03 \$	11,94 \$	13,42 \$	10,65 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,26)	(0,20)	(0,22)	(0,19)	(0,19)
Gains réalisés au cours de la période	1,71	0,72	0,72	0,59	0,98
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	1,74	(0,53)	0,86	(1,88)	1,98
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,19	(0,01)	1,36	(1,48)	2,77
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,19	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,19	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	16,06 \$	13,01 \$	13,03 \$	11,94 \$	13,42 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	2 342 \$	1 965 \$	1 981 \$	1 561 \$	1 648 \$
Nombre de parts en circulation ¹	145 892	151 021	152 032	130 804	122 803
Ratio des frais de gestion (%) ²	1,71	1,54	1,84	1,58	1,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,71	1,54	1,84	1,58	1,57
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	16,06 \$	13,01 \$	13,03 \$	11,94 \$	13,42 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE C2 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice ¹	12,09 \$	12,09 \$	11,08 \$	12,45 \$	9,88 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,23)	(0,17)	(0,20)	(0,15)	(0,17)
Gains réalisés au cours de la période	1,58	0,64	0,69	0,55	0,90
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	1,55	(0,58)	0,22	(1,77)	1,97
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	2,90	(0,11)	0,71	(1,37)	2,70
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,18	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	0,18 \$	12,09 \$	12,09 \$	11,08 \$	12,45 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	737 \$	595 \$	1 119 \$	4 269 \$	5 335 \$
Nombre de parts en circulation ¹	49 349	49 207	92 525	385 360	28 557
Ratio des frais de gestion (%) ²	1,63	1,47	1,83	1,54	1,53
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,63	1,47	1,83	1,54	1,53
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	14,93 \$	12,09 \$	12,09 \$	11,08 \$	12,45 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE C3 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020*
Actif net à l'ouverture de l'exercice ¹	11,34 \$	11,33 \$	10,36 \$	11,63 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,20)	(0,15)	(0,17)	(0,14)	(0,13)
Gains réalisés au cours de la période	1,51	0,62	0,63	0,51	0,71
Gains latents au cours de la période	1,80	(0,66)	0,58	(1,64)	1,52
Augmentation totale liée à l'exploitation ²	3,11	(0,19)	1,04	(1,27)	2,10
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,17	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,17	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	14,01 \$	11,34 \$	11,33 \$	10,36 \$	11,63 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	6 171 \$	6 273 \$	7 300 \$	6 898 \$	8 001 \$
Nombre de parts en circulation ¹	440 319	553 276	644 425	665 830	688 106
Ratio des frais de gestion (%) ²	1,54	1,33	1,66	1,41	1,40
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,54	1,33	1,66	1,41	1,40
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	14,01 \$	11,34 \$	11,33 \$	10,36 \$	11,63 \$

* Les données couvrent la période du 24 février 2020, date à laquelle ont commencé à être offertes les parts de catégorie C3, au 30 juin 2020. Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE D DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice ¹	12,98\$	13,04 \$	12,00 \$	13,56 \$	10,84 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,31)	(0,24)	(0,26)	(0,18)	(0,27)
Gains réalisés au cours de la période	1,70	0,72	0,60	0,59	0,98
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	1,85	(0,51)	0,25	(1,97)	2,06
Augmentation totale liée à l'exploitation²	3,24	(0,03)	0,59	(1,56)	2,77
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,19	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,19	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	15,96\$	12,98\$	13,04 \$	12,00 \$	13,56 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	15 278\$	14 665 \$	15 317 \$	3 461 \$	3 355 \$
Nombre de parts en circulation ¹	957 126	1 129 710	1 174 685	288 547	247 309
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,04	1,87	2,20	2,17	2,19
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,04	1,87	2,20	2,17	2,19
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	15,96\$	12,98\$	13,04 \$	12,00 \$	13,56\$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE F DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice ¹	13,57 \$	13,63 \$	12,53 \$	14,13 \$	11,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	-	-	-	-	-
Total des charges (sauf les distributions)	(0,32)	(0,25)	(0,27)	(0,25)	(0,21)
Gains réalisés au cours de la période	1,79	0,76	0,74	0,62	1,03
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	1,86	(0,60)	0,53	(1,99)	2,04
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,33	(0,09)	1,00	(1,62)	2,83
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	0,20	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	0,20	-	-	-	-
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	16,69 \$	13,57 \$	13,63 \$	12,53 \$	14,13 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	27 026 \$	23 149 \$	21 677 \$	19 754 \$	21 983 \$
Nombre de parts en circulation ¹	1 619 722	1 706 135	1 590 714	1 577 067	1 555 900
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,03	1,86	2,18	1,91	1,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,03	1,86	2,18	1,91	1,90
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,94	0,68	0,59	4,24	5,86
Valeur liquidative par part	16,69 \$	13,57 \$	13,63 \$	12,53 \$	14,13\$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Notes explicatives sur les points saillants financiers

Actif net du Fonds par part de chaque catégorie

1) L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG. Dans la période au cours de laquelle un Fonds BMG ou une catégorie est créé, les données financières sont fournies pour la période allant de la date à partir de laquelle les parts d'une catégorie particulière ont commencé à être offertes jusqu'à la clôture de la période. La valeur liquidative par catégorie présentée dans les états financiers est identique à la valeur liquidative par catégorie calculée aux fins de l'établissement des prix.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau n'est pas destiné à servir de rapprochement des valeurs liquidatives par part à l'ouverture et à la clôture.

Ratios et données supplémentaires

1) Ces informations sont fournies selon les données obtenues à la clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi en fonction des charges totales pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure les placements en lingots du Fonds BMG sont activement négociés. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds BMG achète et vend la totalité de ses lingots une fois au cours de la période considérée. Le Fonds BMG n'a eu à payer aucuns frais d'opération. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas forcément de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds BMG.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont payés par chaque catégorie du Fonds BMG au gestionnaire et sont calculés selon le pourcentage annuel applicable de la valeur liquidative de chaque catégorie. Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Une partie des frais de gestion versés par le Fonds BMG sert à payer les commissions de suivi versées aux courtiers. Les commissions de suivi correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des parts de la catégorie en question du Fonds BMG détenues par les clients des courtiers. Aucune commission de suivi n'est versée relativement aux parts des catégories C1, C2, C3, D et F du Fonds BMG. Le tableau ci-dessous présente les frais de gestion annuels du Fonds BMG pour les parts des catégories A, B2, B3, C1, C2, C3, D et F du Fonds BMG et la répartition de ces frais entre les commissions de suivi et les frais d'administration de portefeuille.

	Catégorie A	Catégorie B2	Catégorie B3	Catégorie C1	Catégorie C2	Catégorie C3	Catégorie D	Catégorie F
Frais de gestion	2,25 %	1,49 %	1,25 %	1,00 %	0,87 %	0,75 %	1,25 %	1,25 %
Frais d'administration de portefeuille	55,6 %	59,4 %	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Commissions de suivi (taux maximal exprimé en pourcentage des frais de gestion)	44,4 %	41,6 %	40 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

À même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds BMG, le gestionnaire a versé des commissions de suivi de 433 709 \$ au cours du semestre clos le 31 décembre 2024.

Charges d'exploitation

En 2024, le gestionnaire n'a absorbé aucune charge d'exploitation du Fonds BMG. Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges d'exploitation et revenir sur cette décision à tout moment.

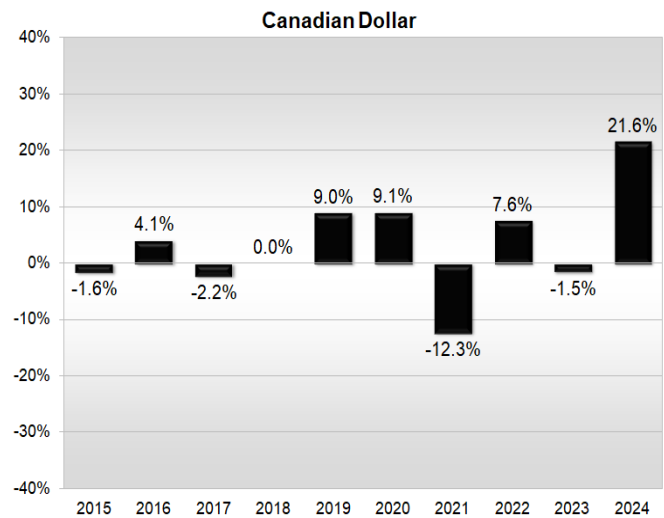
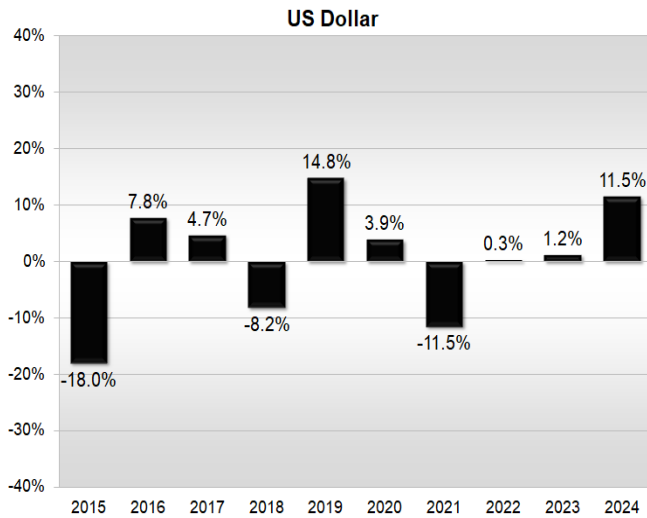
RENDEMENT PASSÉ

L'information présentée ci-dessous ne tient pas compte des frais d'acquisition ou de rachat qui auraient pu réduire les rendements. Le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur du Fonds BMG.

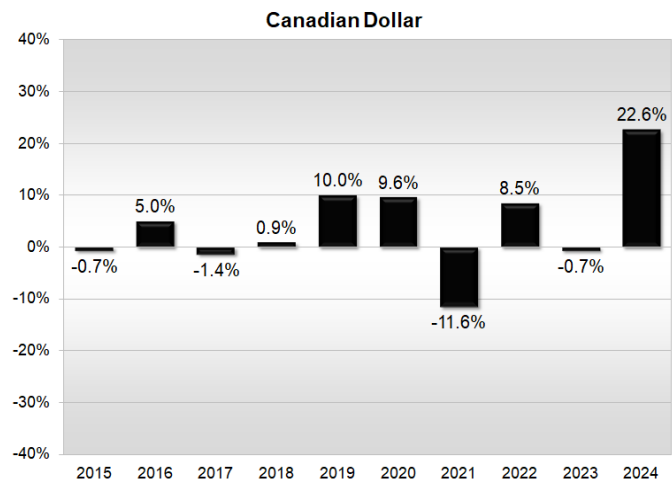
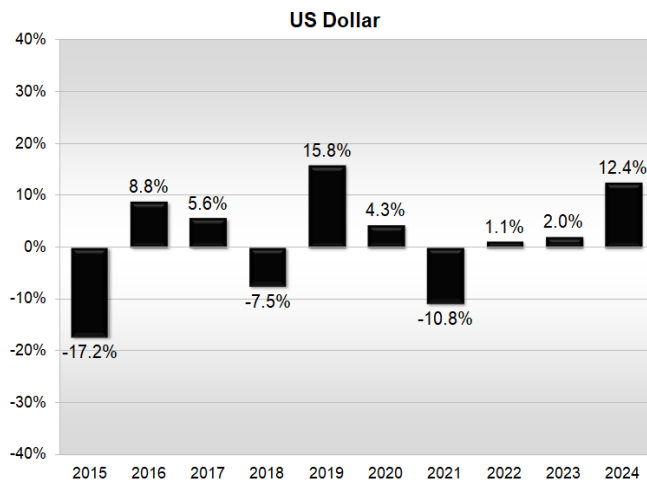
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-dessous montrent le rendement des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains, le cas échéant, pour chacun des exercices présentés. Ils présentent l'évolution du rendement du Fonds BMG d'un exercice sur l'autre. Les graphiques montrent l'augmentation ou la diminution en pourcentage d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice jusqu'au dernier jour de cet exercice.

Catégorie A

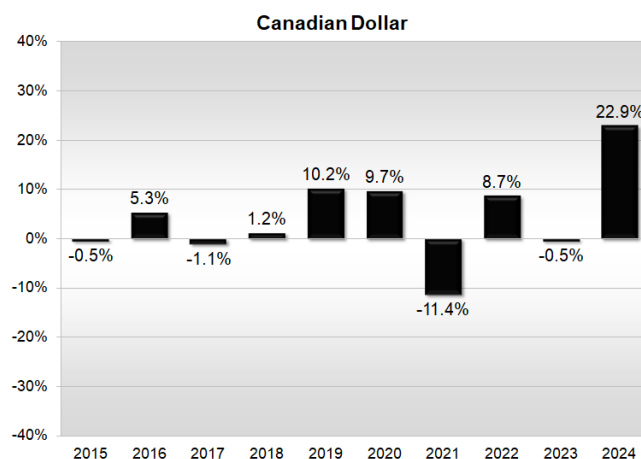
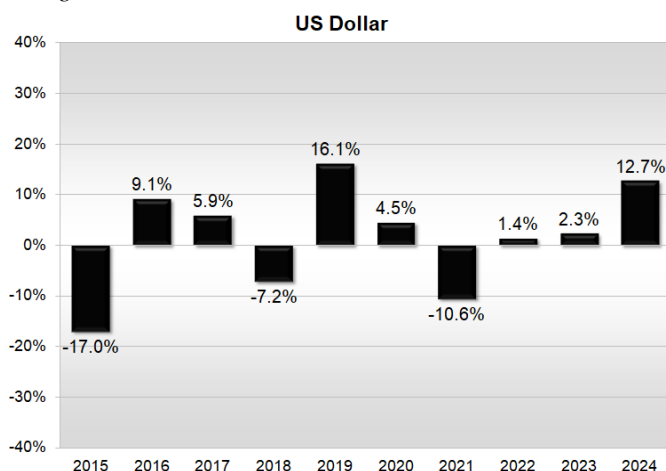


Catégorie B2

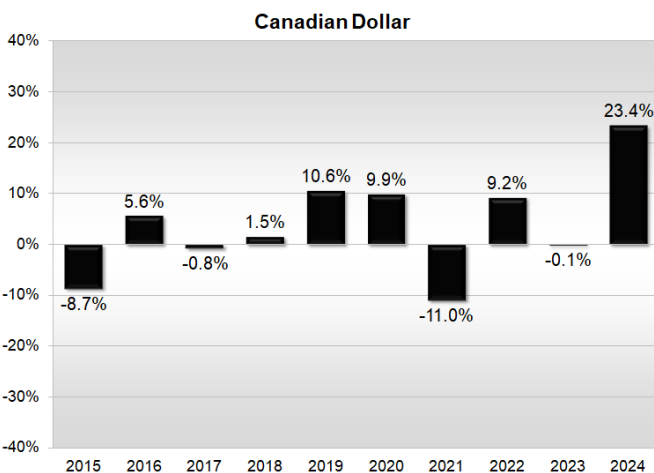
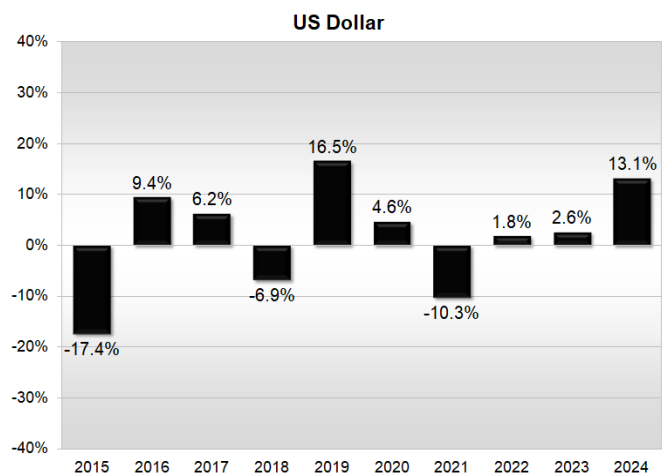


RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie B3

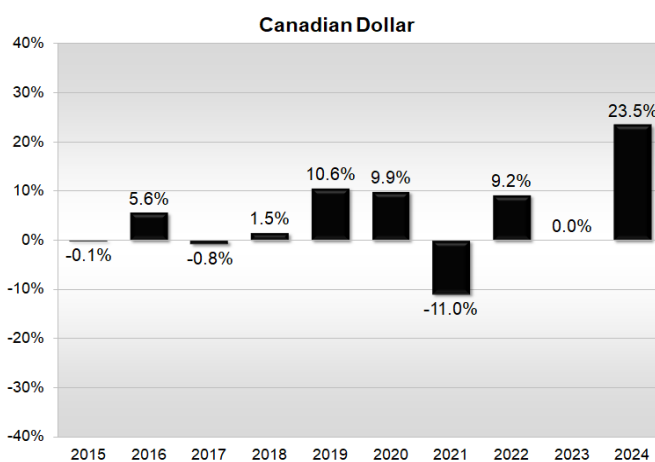
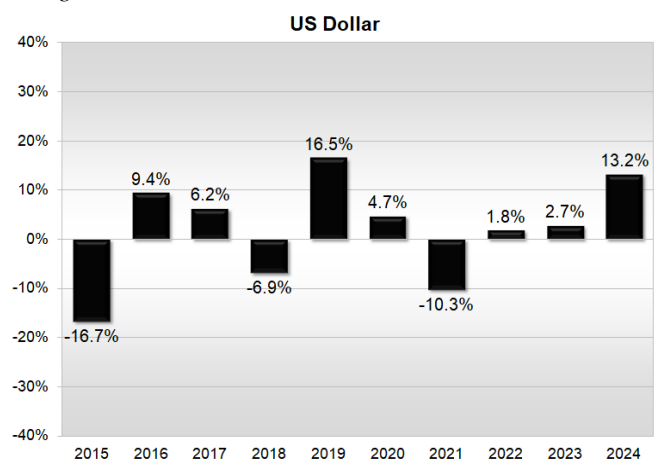


Catégorie C1



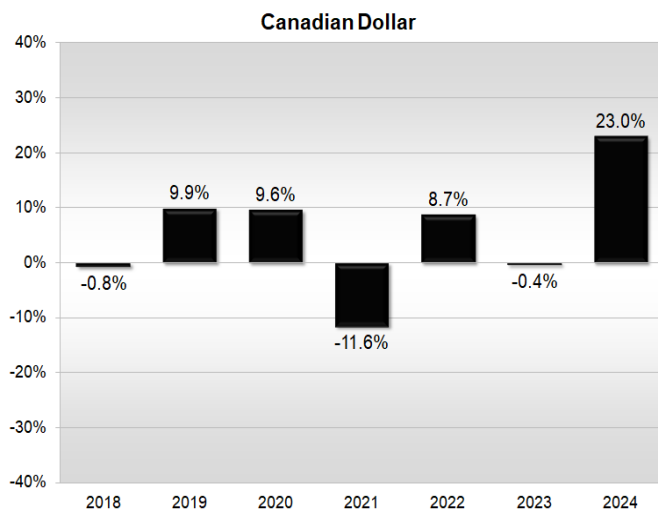
En ce qui concerne la catégorie C1, le rendement indiqué pour 2015 couvre la période écoulée depuis la création le 27 mars 2015.

Catégorie C2



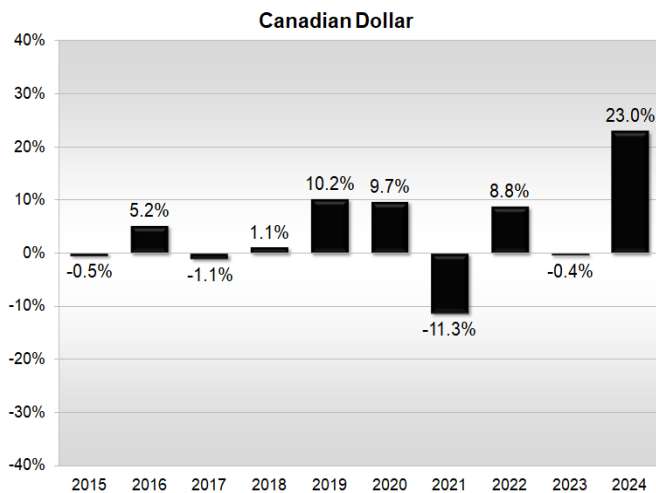
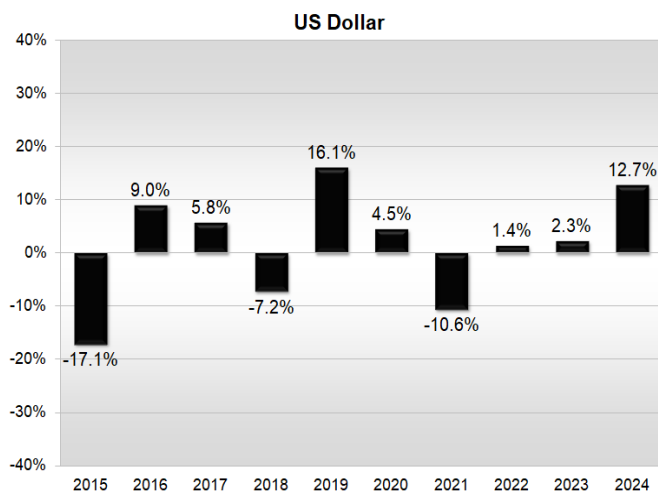
RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie D



En ce qui concerne la catégorie D, le rendement indiqué pour 2018 couvre la période écoulée depuis la création le 16 janvier 2018.

Catégorie F



RENDEMENT PASSÉ (suite)

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après présente les rendements totaux annuels composés des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains depuis la création, ou sur des périodes de dix ans, de cinq ans, de trois ans ou d'un an closes le 31 décembre 2023, selon le cas. Les rendements annuels en dollars canadiens sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») du Canada, tel qu'il est calculé par Statistique Canada, de même qu'aux bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada. Les rendements annuels exprimés en dollars américains sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'IPC des États-Unis, tel qu'il est calculé par le US Department of Labor (ministère du travail américain), de même qu'aux bons du Trésor à trois mois des États-Unis.

Catégorie A

	Depuis sa création (mars 2002)	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars canadiens	3,58%	4,37%	7,02%	8,83%	21,63%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,17%	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,87%	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars américains	4,03%	2,13%	4,83%	4,22%	11,51%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,35%	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,62%	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

Catégorie B2

	Depuis sa création (février 2014)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie B2 du Fonds BMG, en dollars canadiens	3,19%	7,89%	9,71%	22,63%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,55%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie B2 du Fonds BMG, en dollars américains	0,73%	5,68%	5,06%	12,43%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,84%	2,85%	4,70%	4,20%

Catégorie B3

	Depuis sa création (novembre 2013)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie B3 du Fonds BMG, en dollars canadiens	4,19%	8,15%	9,98%	22,92%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,44%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie B3 du Fonds BMG, en dollars américains	1,27%	5,94%	5,32%	12,69%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,32%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,69%	2,85%	4,70%	4,20%

RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie C1

	Depuis sa création (mars 2015)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie C1 du Fonds BMG, en dollars canadiens	5,03%	8,55%	10,38%	23,37%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,81%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie C1 du Fonds BMG, en dollars américains	3,60%	6,33%	5,71%	13,11%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,47%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

Catégorie C2

	Depuis sa création (mars 2014)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie C2 du Fonds BMG, en dollars canadiens	3,84%	8,61%	10,46%	23,46%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,55%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie C2 du Fonds BMG, en dollars américains	1,41%	6,38%	5,78%	13,20%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,84%	2,85%	4,70%	4,20%

Catégorie D

	Depuis sa création (janvier 2018)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie D du Fonds BMG, en dollars canadiens	7,05%	8,05%	9,99%	22,96%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	3,10%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	2,30%	2,41%	3,16%	3,14%

Catégorie F

	Depuis sa création (septembre 2004)	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars canadiens	5,18%	5,52%	8,20%	10,03%	22,98%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,16%	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,80%	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars américains	4,67%	3,26%	5,98%	5,37%	12,75%
Inflation (IPC, département du Travail américain)	2,39%	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,67%	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	11 019,432	293,841	11 313,273	12 951 728	42 452 393	43,8
Lingots de platine	13 373,817	651,501	14 025,318	19 989 129	18 437 038	19,0
Lingots d'argent	840 488,430	25 128,904	865 617,334	15 746 219	35 984 912	37,2
Placements, montant net				48 687 076	96 874 343	100,0
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					(21,372)	(0,0)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					96 852 971	100,0

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	14 224,233	572,019	14 796,252	16 713 683	40 238 243	43,9
Lingots de platine	13 373,817	430,827	13 804,644	19 686 795	18 312 482	20,0
Lingots d'argent	1 022 570,030	22 511,181	1 045 081,211	18 829 219	32 783 673	35,7
Placements, montant net				55 229 697	91 334 398	99,6
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					393 105	0,4
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					91 727 503	100,0

Puisque le Fonds BMG ne procède à aucun rééquilibrage des avoirs en portefeuille, la répartition cible de 33,3 % peut différer en raison de la différence du rendement de chaque métal.

En raison des opérations de portefeuille continues, l'Aperçu du portefeuille pourrait avoir changé au moment de l'achat de parts du Fonds BMG. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au 1-888-474-1001, ou consulter le site www.bmg-group.com.

BMG BullionFund

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.

A BMG Company

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de BMG BullionFund (le « Fonds BMG ») ont été préparés par BMG Management Services Inc., en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds BMG, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BMG Management Services Inc. Le conseil d'administration est responsable de l'information et des déclarations présentées dans les états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Le gestionnaire établit des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et le jugement du gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds BMG sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au comité d'audit du conseil d'administration d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et de recommander au conseil d'administration du gestionnaire de les approuver, en plus de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

RSM Canada LLP est l'auditeur externe du Fonds BMG; il a été nommé par le fiduciaire du Fonds BMG. L'auditeur du Fonds BMG a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Le rapport de l'auditeur figure dans les présentes.



Yvonne Blaszczyk
Président et chef de la direction
Administrateur



Helen Gillard
Administrateur



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de BMG BullionFund

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de BMG BullionFund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
ASSURANCE | TAX | CONSULTING

RSM Canada LLP is a limited liability partnership that provides public accounting services and is the Canadian member firm of RSM International, a global network of independent assurance, tax and consulting firms. Visit rsmcanada.com/aboutus for more information regarding RSM Canada LLP and RSM International.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Le 31 mars 2025
Toronto (Ontario)

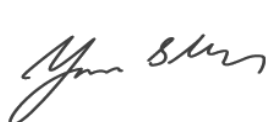
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	363 087	601 313
Placements en lingots (Coût moyen : 48 687 076 \$; décembre 2023 : 55 229 697 \$)	96 874 343	91 334 398
Souscriptions à recevoir	–	1 150
Charges payées d'avances	–	49 407
Total des actifs	97 237 430	91 986 268
PASSIFS		
Passifs courants		
Frais de gestion à payer	155 635	133 033
Rachats à payer	82 144	13 994
Créditeurs et charges à payer	146 680	111 738
Total des passifs, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	384 459	258 765
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	96 852 971	91 727 503
Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	42 666 701	41 239 339
Catégorie B2	1 041 044	2 002 259
Catégorie B3	624 028	995 154
Catégorie C1	2 342 368	1 965 392
Catégorie C2	736 832	595 082
Catégorie C3	6 170 631	6 273 049
Catégorie D	15 278 016	14 665 404
Catégorie E15	967 130	842 631
Catégorie F	27 026 221	23 149 193
	96 852 971	91 727 503

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de BMG Management Services Inc.,
fiduciaire et gestionnaire de BMG BullionFund



Yvonne Blaszczyk
Administrateur



Helen Gillard
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
REVENUS DE PLACEMENTS		
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots	12 082 565	(4 185 608)
Gains nets réalisés sur les placements en lingots	11 071 148	5 318 601
Gains (pertes) nets de change	7 690	(4 825)
Autres revenus	20 387	18 455
Total des revenus de placements	23 181 790	1 146 623
CHARGES		
Frais de gestion (note 4)	1 597 679	1 584 549
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	312 200	309 400
Frais d'entreposage des lingots	148 576	585
Taxe sur les services	193 711	181 716
Autres frais d'administration	27 943	25 536
Frais juridiques	32 600	27 300
Honoraires d'audit	41 640	38 220
Droits de dépôt	44 146	27 664
Charges du comité d'examen indépendant	9 164	6 734
Total des charges	2 407 659	2 201 704
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 774 131	(1 055 081)
Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	8 781 933	(744 031)
Catégorie B2	371 939	6 527
Catégorie B3	225 716	(4 644)
Catégorie C1	463 110	(1 478)
Catégorie C2	141 750	(7 998)
Catégorie C3	1 678 980	(113 396)
Catégorie D	3 302 760	(35 719)
Catégorie E15	206 068	2 793
Catégorie F	5 601 875	(157 135)
	20 774 131	(1 055 081)

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	91 727 503	99 938 736
Émission de parts rachetables	5 549 124	8 836 315
Rachat de parts rachetables	(20 034 921)	(15 992 467)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 611 265	(1 055 081)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	96 852 971	91 727 503

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 774 319	(1 055 081)
Ajustements visant à rapprocher l'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Achat de placements en lingots	(907 001)	(651 035)
Produit de la vente de placements en lingots	18 520 769	10 401 920
Gains nets réalisés sur les placements en lingots	(11 071 148)	(5 318 601)
Variation des pertes nettes latentes (gains nets latents) sur les placements en lingots	(12 082 565)	4 185 608
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Charges payées d'avances	49 407	(49 407)
Diminution (augmentation) des frais de gestion à payer	22 602	(16 263)
Diminution des distributions à payer	-	-
Diminution des créiteurs et charges à payer	34 942	(156 039)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	15 341 137	7 341 102
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 422 833	8 290 035
Diminution (augmentation) des souscriptions à recevoir	-	-
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(20 967 674)	(15 471 983)
Distributions de gains en capital nets de réinvestissements	(34 522)	-
Sorties nettes liées aux activités de financement	(15 579 363)	(7 181 948)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie durant la période	(238 226)	159 154
Trésorerie, à l'ouverture de la période	601 313	442 159
Trésorerie, à la clôture de la période	363 087	601 313

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	11 019.432	293,841	11 313,273	12 951,728	42 452,393	43,8
Lingots de platine	13 373,817	651,501	14 025,318	19 989,129	18 437,038	19,0
Lingots d'argent	840 488.430	25 128.904	865 617.334	15 746,219	35 984,912	37,2
Placements, montant net				48 687,076	96 874,343	100,0
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					(21,372)	(0,0)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					96 852,971	100,0

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	14 224.233	572.019	14 796.252	16 713 683	40 238 243	43,9
Lingots de platine	13 373.817	430.827	13 804.644	19 686 795	18 312 482	20,0
Lingots d'argent	1 022 570.030	22 511.181	1 045 081.211	18 829 219	32 783 673	35,7
Placements, montant net				55 229 697	91 334 398	99,6
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					393 105	0,4
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					91 727 503	100,0

Les placements en lingots du Fonds BMG sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots du Fonds BMG sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Constitution du Fonds

Le BMG BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 15 janvier 2002, dans leur version modifiée. L'adresse du siège social du Fonds BMG est la suivante : 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1. Bullion Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre neuf catégories de parts.

Les dates de création des catégories sont les suivantes :

Catégorie A	5 mars 2002	Catégorie C3	3 septembre 2013
Catégorie B2	24 février 2014	Catégorie D	16 janvier 2018
Catégorie B3	11 novembre 2013	Catégorie E15	20 février 2008
Catégorie C1	27 mars 2015	Catégorie F	15 septembre 2004
Catégorie C2	12 mars 2014		

Le Fonds BMG est également autorisé à émettre des parts des catégories G et I, mais aucune de ces parts n'a encore été émise. Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit en proportions égales en dollars dans des lingots d'or, d'argent et de platine non grevés. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux. La stratégie de placement fixe du Fonds BMG évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

Le gestionnaire a suivi les événements associés à la COVID-19, notamment les répercussions actuelles et éventuelles sur les économies mondiales et locales, et a mis en œuvre son plan de continuité des activités, assurant ainsi une interruption minimale des affaires. Les gouvernements du monde entier ont mis en place diverses mesures pour endiguer la propagation du virus, qui a touché directement et indirectement de nombreuses entreprises. Les effets à long terme de la situation liée à la COVID-19 dépendront d'événements futurs très incertains, en évolution rapide et difficiles à prévoir. L'ampleur de ces effets peut varier selon un certain nombre de scénarios, que le gestionnaire continue de surveiller et de prendre en considération.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers le 31 mars 2025.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Déclaration des méthodes comptables – Modification à IAS 1

En vigueur en 1 janvier 2023, le Fonds BMG a adopté la modification à IAS 1 au sujet de déclaration des principales méthodes comptables. Cette modification n'a pas eu un impact financier matériel sur ces états financiers.

Mode de préparation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), dont la norme comptable internationale 34 : *Information financière intermédiaire* publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds BMG.

Il n'y a pas des autres normes, modifications des normes ou des interprétations qui sont efficaces pour périodes annuelles commençant le 1 janvier 2024 qui ont un impact financier matériel sur les états financiers du Fonds BMG.

Les principales méthodes comptables appliqués sur la préparation de ces états financiers exposés ci-dessous. Ces méthodes ont été systématiquement appliqués à toutes les années présentées, sauf indication contraire.

Instruments financiers

a) Classement

Le Fonds BMG classe ses placements en lingots en fonction à la fois du modèle d'affaires du Fonds relativement à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le rendement des placements en lingots est évalué selon la méthode de la juste valeur. Le Fonds met surtout l'accent sur l'information sur la juste valeur et utilise celle-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Par conséquent, le Fonds BMG classe ses placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au prix de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

b) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes de placements en lingots sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds BMG s'engage à acheter ou à vendre les placements. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans les états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés au coût amorti sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont transférés au Fonds BMG à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou que le Fonds BMG a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds BMG sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif du Fonds BMG.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements en lingots sont comptabilisés à titre de « Gains nets réalisés sur les placements en lingots » dans les états du résultat global. Le coût des placements en lingots est déterminé selon la méthode du coût moyen.

c) Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, le Fonds BMG évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées à titre de « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots » dans les états du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le cas échéant, est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

d) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds BMG a accès à cette date.

La valeur des lingots d'or, d'argent et de platine est fondée sur les prix au comptant disponibles. L'écart entre le prix au comptant du lingot et le coût moyen des placements respectifs en lingots détenus en date des états de la situation financière est présenté au poste « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots ».

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation correspondante.

e) Classement des évaluations à la juste valeur

L'IFRS 13 exige que le Fonds BMG classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels le Fonds BMG a accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

La juste valeur des placements en lingots est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

Comptabilisation des produits et des charges

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges, comme les frais de gestion, associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de sa quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

Conversion de devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds BMG sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs monétaires et les passifs monétaires en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

Impôts sur le résultat

Le Fonds BMG répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds BMG aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds BMG n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds BMG ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds BMG ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes fiscales inutilisées.

Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toute augmentation ou diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

Estimations et jugements critiques

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds BMG, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le gestionnaire considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds BMG exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds BMG évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet après le 31 décembre 2024

Les nouvelles normes et interprétations entrant en vigueur après le 31 décembre 2024 ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds BMG.

3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve de toute distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG. Il n'existe aucun écart entre la valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie du Fonds BMG.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Opérations sur les capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Catégorie A		Catégorie B2	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de la période	3 749 820	4 345 060	175 809	186 302
Parts émises	54 482	95 721	-	26 819
Parts réinvesties	36 892	-	894	-
Parts rachetées	(651 469)	(690 961)	(102 162)	(37 312)
Solde à la clôture de la période	3 189 725	3 749 820	74 541	175 809
Nombre moyen de parts en circulation	3 378 637	4 038 787	110 947	188 596

	Catégorie B3		Catégorie C1	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de la période	77 912	78 809	151 021	152 032
Parts émises	-	-	-	2 014
Parts réinvesties	477	-	1 749	-
Parts rachetées	(38 642)	(897)	(6 878)	(3 025)
Solde à la clôture de la période	39 747	77 912	145 892	151 021
Nombre moyen de parts en circulation	54 374	78 144	145 072	151 587

	Catégorie C2		Catégorie C3	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de la période	49 207	92 525	553 276	644 425
Parts émises	24 502	-	120 420	203 853
Parts réinvesties	592	-	5 280	-
Parts rachetées	(24 952)	(43 318)	(238 657)	(295 002)
Solde à la clôture de la période	49 349	49 207	440 319	553 276
Nombre moyen de parts en circulation	48 835	69 818	539 960	600 831

	Catégorie D		Catégorie E15	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de la période	1 129 710	1 174 685	54 418	56 646
Parts émises	28 317	87 109	-	-
Parts réinvesties	11 120	-	604	-
Parts rachetées	(212 021)	(132 084)	(4 631)	(2 228)
Solde à la clôture de la période	957 126	1 129 710	50 391	54 418
Nombre moyen de parts en circulation	1 018 680	1 132 729	51 521	54 912

	Catégorie F	
	2024	2023
Solde à l'ouverture de la période	1 706 135	1 590 714
Parts émises	164 597	295 677
Parts réinvesties	18 871	-
Parts rachetées	(269 881)	(180 256)
Solde à la clôture de la période	1 619 722	1 706 135
Nombre moyen de parts en circulation	1 681 650	1 685 876

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Souscriptions	Réinvestissements	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distribution des gains en capital	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	41 239 339	721 893	493 481	(8 057 071)	8 781 933	(512 874)	42 666 701	13,38	2,60
Catégorie B2	2 002 259	-	12 484	(1 333 154)	371 939	(12 484)	1 041 044	13,97	3,35
Catégorie B3	995 154	-	7 483	(596 842)	225 716	(7 483)	624 028	15,70	4,15
Catégorie C1	1 965 392	-	28 089	(86 134)	463 110	(28 089)	2 342 368	16,06	3,19
Catégorie C2	595 082	350 691	8 836	(350 691)	141 750	(8 836)	736 832	14,93	2,90
Catégorie C3	6 273 049	1 470 350	73 997	(3 251 748)	1 678 980	(73 997)	6 170 631	14,01	3,11
Catégorie D	14 665 404	427 653	177 506	(3 112 025)	3 302 760	(183 282)	15 278 016	15,96	3,24
Catégorie E15	842 631	-	11 598	(81 569)	206 068	(11 598)	967 130	19,19	4,00
Catégorie F	23 149 193	2 578 537	314 870	(4 294 031)	5 601 875	(324 223)	27 026 221	16,69	3,33
Total	91 727 503	5 549 124	1 128 344	(21 163 265)	20 774 131	(1 162 866)	96 852 971	s. o.	s. o.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Souscriptions	Réinvestissements	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distribution des gains en capital	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	48 520 916	1 075 489	-	(7 613 035)	(744 031)	-	41 239 339	11,00	(0,18)
Catégorie B2	2 137 685	282 697	-	(424 650)	6 527	-	2 002 259	11,39	0,03
Catégorie B3	1 011 439	-	-	(11 641)	(4 644)	-	995 154	12,77	(0,06)
Catégorie C1	1 980 983	25 300	-	(39 413)	(1 478)	-	1 965 392	13,01	(0,01)
Catégorie C2	1 119 001	-	-	(515 921)	(7 998)	-	595 082	12,09	(0,11)
Catégorie C3	7 300 419	2 295 577	-	(3 209 551)	(113 396)	-	6 273 049	11,34	(0,19)
Catégorie D	15 317 251	1 107 067	-	(1 723 195)	(35 719)	-	14 665 404	12,98	(0,03)
Catégorie E15	874 065	-	-	(34 227)	2 793	-	842 631	15,48	0,05
Catégorie F	21 676 977	4 050 185	-	(2 420 834)	(157 135)	-	23 149 193	13,57	(0,09)
Total	99 938 736	8 836 315	-	(15 992 467)	(1 055 081)	-	91 727 503	s. o.	s. o.

4. Transactions entre parties liées

Frais de gestion

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la prestation de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds BMG.

Catégorie A	2,25 %	Catégorie C3	0,75 %
Catégorie B2	1,49 %	Catégorie D	1,25 %
Catégorie B3	1,25 %	Catégorie E15	0,50 %
Catégorie C1	1,00 %	Catégorie F	1,25 %
Catégorie C2	0,87 %		

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 1 597 679 \$ (1 584 549 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Parts détenues par une partie liée

Le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG aux 31 décembre 2024 et 2023.

5. Commission de vente

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A, B, E ou G du Fonds BMG. Pour les parts des catégories A, B, E et G, le pourcentage maximal de la commission de vente est de 5 % du montant net investi. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A, B, E et G. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour les parts des autres catégories du Fonds BMG. Un courtier à escompte peut exiger des frais au moment où un investisseur achète des parts de catégorie D.

Pour le premier semestre de 2024, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi totalisant 433 709 \$ (458 831 \$ en 2023).

6. Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre 2024, le Fonds BMG ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Aux fins de l'impôt, le Fonds BMG traite généralement les gains réalisés à la disposition de lingots comme des gains en capital, et non comme un revenu, car il compte être un détenteur passif à long terme de lingots et il cède généralement ses placements en lingots uniquement dans le but de satisfaire aux demandes de rachat ou de financer le paiement de charges engagées par le Fonds BMG. L'Agence du revenu du Canada est toutefois d'avis que les gains ou les pertes de fiducies de fonds commun de placement découlant d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités aux fins de l'impôt comme un revenu ordinaire, plutôt que comme un gain en capital, bien que le traitement de chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de l'ensemble des circonstances. L'Agence du revenu du Canada pourrait adopter une telle position à l'égard des opérations du Fonds BMG visant des lingots.

7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des placements en lingots, des frais de gestion à payer, des rachats à payer et des crédettes et charges à payer. La trésorerie et les placements en lingots du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-dessous.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Les prix de l'or, de l'argent et du platine sont influencés par divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement qui consiste à acheter et à détenir des lingots, et à répartir ces achats en proportion égale entre l'or, l'argent et le platine. Comme le Fonds BMG ne loue pas de lingots, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 31 décembre 2024, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'or, d'argent et de platine, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation (ou une diminution) de 4 843 717 \$ (4 566 720 \$ en 2023).

Le résultat réel variera en fonction de la quantité de lingots détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds BMG n'avait pas de placements dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition aux pertes sur créance en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour s'acquitter intégralement de ses obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles ou qu'il ne puisse le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots sont facilement réalisables et liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an.

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds BMG en les regroupant selon la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les sommes indiquées dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2024

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	- \$	155 635 \$	155 635 \$
Rachats à payer	-	82 144	82 144
Créditeurs et charges à payer	-	146 680	146 680
Parts rachetables	96 852 971	-	96 852 971

31 décembre 2023

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	- \$	133 033 \$	133 33 \$
Rachats à payer	-	13 994	13 994
Créditeurs et charges à payer	-	111 738	111 738
Parts rachetables	91 727 503	-	91 727 503

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des taux d'intérêt des marchés sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers et sur les flux de trésorerie futurs. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de change

Le risque de change survient lorsque la valeur des transactions futures, des actifs monétaires et des passifs monétaires libellés dans d'autres devises varie en raison de la fluctuation des taux de change. Les lingots sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds BMG est vulnérable au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et en dollars américains afin de payer le rachat de parts et régler les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds BMG quotidiennement et il achète des lingots seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 31 décembre 2024, 100,2 % (99,7 % en 2023) de l'actif net du Fonds BMG était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 970 299 \$ (914 643 \$ en 2023).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de change

30 juin 2024

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	155 581	207 506	363 087
Placements en lingots	96 874 343	-	96 874 343
Autres actifs nets	-	(384 459)	(384 459)
Actifs nets	97 029 924	(176 953)	96 852 971
Pourcentage	100,2 %	(0,2) %	100,0 %

31 décembre 2023

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	129 922	471 391	601 313
Placements en lingots	91 334 398	-	91 334 398
Autres actifs nets	-	(208 208)	(208 208)
Actifs nets	91 464 320	263 183	91 727 503
Pourcentage	99,7 %	0,3 %	100,0 %

8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds BMG pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds BMG.

9. Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des crédetes et charges à payer, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et de l'obligation du Fonds BMG au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

10. Norme comptable publiée mais pas encore en vigueur

L'International Accounting Standards Board (le Board) a publié la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, le 9 avril 2024, qui remplacera la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Les principaux changements comprennent de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement), des sous-totaux définis comme le résultat d'exploitation, et des exigences relatives aux mesures de performance définies par la direction. Il est prévu que la classification des produits et des charges du Fonds, notamment au sein de la catégorie exploitation, soit affectée. Le gestionnaire évalue activement les implications de la norme IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.



B M G M A N A G E M E N T S E R V I C E S I N C .

S I È G E S O C I A L 110 COCHRANE DRIVE, S U I T E 2 0 0, M A R K H A M, O N L3R 9 S1 C A N A D A

1.888.474.1001 | 905.474.1001 | B M G - G R O U P . C O M | I N F O @ B M G - G R O U P . C O M

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, BMG Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, BMG Management Services Inc., BMG Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., et Bullion Custodial Services Inc. (désignées collectivement par le nom « BMG »).

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en oeuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} (collectivement, les « fonds BMG »). Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMG^{MC} peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} ne sont pas des placements garantis; la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.